



LE CHÂBLE

Ancienne Cure

Etude archéologique mars 2011

Alessandra Antonini
Marie-Paule Guex

mars 2011

LE CHÂBLE

Ancienne Cure

Etude archéologique
mars 2011

Rapport de mars 2011

Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex

Table de matières

I Circonstances

- 1.1 Cadre général du mandat
- 1.2 Base documentaire

II Principaux résultats

- 2.1 L'acquis des investigations précédentes
- 2.2 Essai d'une nouvelle lecture architecturale

III Description ponctuelle des parties significatives de la maison

- 3.1 Les façades
- 3.2 Les locaux

IV Documentation graphique

- Figures 1 à 11 : images des façades
- Figures 12 à 51 : images de l'intérieur
- Figures 52 à 54 : plans du niveau des caves, du 1^{er} et du 2^e étage

I Circonstances

1.1 Cadre général du mandat

Notre bureau a été mandaté par la commune de Bagnes pour effectuer une analyse de la maison de l'ancienne cure située au sud de l'église du Châble. Il s'agissait d'effectuer une étude analytique du bâtiment pour comprendre son évolution architecturale. Aucun sondage ni décrépissage de la substance n'ont été effectués.

Pour l'interprétation de nos observations de terrain, nous avons pu profiter de l'analyse archéologique sommaire effectuée en 1969 par l'ancien archéologue cantonal F.-O. Dubuis¹, ainsi que des relevés du bâtiment effectués en 1976 (façades) et en 1982 (maçonneries décrépies) par les Monuments historiques dans le cadre de la rénovation de la bâtisse².

Les travaux ont consisté en la recherche des documents aux Archives du Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA), en l'intervention d'un jour sur place (le 3 mars 2010) lors de laquelle nous avons repéré, décrit et photographié les éléments significatifs, ainsi qu'en l'élaboration et la rédaction d'un rapport³.

Notre documentation comprend le rapport ci-joint synthétisant l'évolution de la bâtisse, un dossier de relevés schématiques (*Cure11_Relevés*), ainsi qu'un dossier de photographies (*Cure11_Photos*). Ce dernier regroupe dans des sous-dossiers les prises de vue anciennes et actuelles classées par façades et locaux. Le sous-dossier *Images_SBMA* contient les scans originaux des photos qui se trouvent aux archives du SBMA.

1.2 Base documentaire

Notre interprétation tient compte de la documentation conservée aux Archives du Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, à Sion (Archives SBAM, C10 / 2'401).

Résumé des documents d'archives pris en compte :

• **Boîte d'archives C10 / 2'401, n°6:**

- Dossier Abrechnung (bilans financiers pour le subventionnement des restaurations)
- Dossier Procès verbaux
- Dossier Plans et Photos concernant la restauration des peintures murales (atelier St-Dismas) de 1984
 - plans du rez-de-chaussée et de l'étage, de 1976
 - plans de la restauration de 1982-1984 (plans des étages, de la nouvelle charpente, détails de la salle peinte (fenêtre nord), de la barrière du perron, de la hotte de l'âtre, de la grille du foyer, de l'escalier entre les salles SE du rez supérieur, des armoires de la cuisine)

• **Boîte d'archives C10 / 2'401, n°7 :**

- Dossier photographies
 - documentation photographique avant restauration, de 1982 (caves, couloir et 1^{er} étage), (**scanné**)

¹ François-Olivier DUBUIS, *Cure de Bagnes, analyse archéologique sommaire*, rapport de 1969. Archives du Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA), C10 / 2'401.

² Documents conservés aux Archives du SBMA, C10 / 2'401.

³ Pour le bureau TERA sàrl. / Sion ont collaboré à ce projet Alessandra Antonini (responsable) et Marie-Paule Guex (archéologue).

- Dossier plans

- relevés avec annotations de détails archéologiques, de 1978
- plan analytique archéologique sommaire, de 1969
- documentation de terrain de l'analyse sommaire archéologique, de 1981-1982

• **Boîte d'archives C10 / 2'401, n° 8 :**

- Dossiers administratifs (bilans financiers pour le subventionnement des restaurations)

• **Boîte d'archives C10 / 2'401, n° 9 :**

- Dossier plans

- plan de situation de l'église et de la cure, de 1959
- plan analytique archéologique sommaire, de 1969 (**scanné**)
- plan de situation du quartier de l'église et de la cure, de 1971 (**scanné**)
- projet de salle de réunion au rez-de-chaussée de la grange de la cure, de 1974 (plan et coupe transversale nord-sud), (**scanné**).
- projet de restauration, de 1978 (plans des étages et relevés des 4 façades), (**scanné les faces Est et Ouest**)
- relevé des lieux, de 1958 (plans par étage, relevés des 4 façades et coupe nord-sud)
- projet de rénovation de l'intérieur, de 1980 (plans des étages)
- plans des étages mis à jour pour les Monuments historiques, de 1984 (**scanné**)
- 9 clichés noir/blanc illustrant un mur ancien découvert en 1976, lors de travaux effectués entre l'église et la cure (sans indication précise de la situation)
- plaquette pour un *Baukurs* présentée à l'école polytechnique de Zürich en 1976 ayant pour sujet la cure du Châble
- relevé de la toiture établi en 1976

- Dossier administration + photographie

- documentation photographique de l'état de la cure avant restauration, de 1977-1978 (**scanné**)
- F.-O. DUBUIS, *analyse archéologique sommaire*, rapport de 1969 (**copie**)
- procès verbaux, finances et décisions

II Principaux résultats

2.1 L'acquis des investigations précédentes

Sur la base d'une analyse préliminaire de l'ancienne Cure, F.-O. Dubuis a émis dans son rapport de 1969 l'hypothèse d'une construction du bâtiment en quatre phases principales⁴. Pour le bâtiment primitif (1^e phase), Dubuis propose une datation dans la première moitié du XIII^e siècle en considérant le plan proche du carré du bâtiment (environ 9 sur 10 m hors tout) et le caractère de la maçonnerie comprenant des lits de pierres posées en épis. Il constate ensuite l'agrandissement du bâtiment par une annexe orientale vers la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle (2^e phase). La réparation ponctuelle de l'angle sud-est (3^e phase) serait à mettre en relation avec la transformation de l'ancienne bâtisse en cure dans le cadre d'une réorganisation des édifices paroissiaux au début du XVI^e siècle. Enfin, l'ajout d'une annexe au nord confère au bâtiment sa volumétrie actuelle (4^e phase). Selon Dubuis, ce dernier agrandissement, peut dater de la première moitié du XVII^e siècle. Il lui associe l'aménagement de la *chambre du curé* (local 2.3) dont une poutre du plafond porte la date 1638, les fenêtres moulurées en stuc et les voûtes des corridors.

Dubuis précise dans son rapport de 1969 que, lors de son étude, les deux étages supérieurs étaient habités et les façades crépies, et que l'examen de l'édifice n'a pu être effectué qu'aux niveaux des caves et des combles. Une analyse plus détaillée serait donc à prévoir lors des travaux de rénovations du bâtiment. En 1982, après des travaux de décrépissage, de nombreux dessins et photos ont en effet été effectués par les collaborateurs des Monuments historiques montrant des parois décrépées dans lesquelles se cachent une multitude d'ouvertures percées ou bouchées. Mais aucun rapport final n'a été rédigé.

La mise au jour des peintures dans la salle nord-est du premier étage apporte de nouveaux indices. Ce décor daté de 1627 (inscription au bas de la croix), proche des œuvres d'Ulrich Hartmann, peintre lucernois au service du Chapitre cathédral de Sion autour des années 1620, selon l'analyse de Gaëtan Cassina, constitue clairement une transformation d'une pièce préexistante⁵. De toute évidence, l'ajout de l'annexe nord (phase 4) intervient donc déjà auparavant, au XVI^e siècle au plus tard.

Une deuxième remarque concerne la pièce sud-est au 2^e étage (local 2.5) dont le décor correspondrait à une datation au cours du 2^e quart du XVIII^e siècle.

2.2 Essai d'une nouvelle lecture architecturale

En partant de l'hypothèse établie par Dubuis et en la complétant par les différentes observations récoltées après 1969, nous essayons ici de donner une interprétation plus complète de l'évolution architecturale de l'ancienne cure.

Remarque générale : la numérotation des locaux et les numéros (UT) désignant certains éléments spécifiques se référant aux plans (**fig. 52 à 54**).

- La **1^e phase de construction** est définie par le bâtiment primitif, un édifice de type « tour seigneuriale » érigé sur un plan quasiment carré mesurant 9,40 x 10 m hors œuvre avec des murs d'épaisseur considérable (80 à 90 cm). Au niveau des caves, cette surface est occupée actuellement par la cave voûtée (local 0.3) et le couloir contigu avec la 1^{ère} volée de l'escalier (local 0.1). La hauteur du bâtiment était au moins équivalente à celle de l'édifice actuel. Sur la documentation de la façade

⁴ DUBUIS, rapport de 1969, op.cit.

⁵ Gaëtan CASSINA, *Notes sur les peintures de la cure du Châble / Bagnes*, août 1984. Archives SBAM, C10 / n° 2'401.

occidentale effectuée en 1982, on distingue clairement les deux chaînages d'angle de l'ancien bâtiment et la maçonnerie de pierres posées « en épi » qui monte jusqu'à mi-hauteur du pignon (**fig. 1 et 2**: maçonnerie A, **fig. 3**).

Au niveau des « caves » (un niveau non-enterré sur au moins trois faces), on constate que le sol du bâtiment primitif devait se situer env. 60 cm plus haut que l'actuel. Cet ancien sol est indiqué par le ressaut de maçonnerie visible dans le local voûté (local 0.3, paroi W et N). Le niveau des caves n'était probablement pas subdivisé ; il était accessible par une porte (UT7) dans la façade orientale (**fig. 21**, l'entrée principale ?) et une deuxième porte plus étroite (UT1) dans la façade occidentale (**fig. 17 et 18**). Les deux ouvertures ont un cadre en pierres de tuf. Une meurtrière (UT4) dans le mur nord fait également partie de cette première phase de construction.

Au premier étage, une porte arquée avec un cadre en tuf (hauteur env. 180 cm) a été observée en 1982 dans l'ancienne façade orientale (= porte du local 1.5, **fig. 24**). Le seuil de l'ouverture doit être restitué à la base des piédroits en tuf, 60 cm au-dessus de l'actuel. Cette porte se situe au-dessus de l'entrée observée au niveau inférieur. Une ouverture de type similaire a pu être identifiée dans la façade nord (**fig. 30, 31a et 31b**, paroi nord du local 1.3) ; là aussi le seuil se situait 60 cm plus haut que le sol actuel.

Au 2^e étage, la porte de la chambre 2.4 semble reprendre une ouverture primitive en pierres de tuf, dont il subsiste le montant nord et quelques pierres très usées de la couverture cintrée ; le seuil se situe à nouveau 60 cm au-dessus du sol actuel (**fig. 42**). Si les ouvertures observées au premier et au deuxième étage sont bien des portes, il faut admettre l'existence d'un système d'escaliers et de galeries de liaison adossés aux façades.

Aucune autre ouverture ne peut clairement être attribuée à cette première phase de construction ; elles ont sans doute toutes été transformées lors des chantiers ultérieurs. Les fenêtres actuelles sont au plus tôt contemporaines du dernier agrandissement du bâtiment.

Cette première bâtisse était donc composée d'un niveau semi-enterré (caves) et de deux étages. Le couronnement des maçonneries, probablement un crénelage, et la charpente du toit ne sont pas conservés. Ce bâtiment est parfaitement comparable aux maisons seigneuriales construites sur la colline de Valère où cinq bâtiments de ce type sont attestés au tout début du XIII^e siècle. Ils peuvent tous être qualifiés de maisons fortes, érigées sur plan rectangulaire, dotées de deux étages et surmontées d'un crénelage. A Valère, le rez-de-chaussée avait la fonction de cave ou de cuisine. La forme des portes avec leur cadre en tuf et les maçonneries montrant des lits réguliers de pierres ébréchées, les plus petites posées de biais formant des alignements en « demi-épis » sur une distance plus ou moins longue, sont d'ailleurs des caractéristiques que l'on retrouve aussi au Châble. Une datation du premier bâtiment de l'ancienne cure vers 1200 nous semble donc vraisemblable.

- La 2^e **phase de construction** voit l'agrandissement du bâtiment vers l'est, par l'ajout d'un corps de bâtiment de près de 5 m de largeur. Le gabarit de cet édifice est clairement repérable sur les photos prises lors des travaux de 1982 (**fig. 7**). Le chaînage de l'angle nord-est se distingue sur toute la hauteur du bâtiment ; le pignon oriental est conservé env. 2 m sous le toit actuel. Ces limites ont été marquées dans le crépi lors de la rénovation de la façade. La nouvelle toiture mise en place sur l'annexe devait certainement couvrir aussi l'ancienne partie du bâtiment : la façade ouest reçoit à cette époque un pignon triangulaire (**fig. 2** : maçonnerie B et **fig. 3**).

Au niveau des « caves », l'ancienne entrée du bâtiment (UT7) sert maintenant d'accès à la nouvelle annexe (local 0.5). Mais la porte attestée à l'ouest (UT1) n'est peut-être pas la seule ouverture donnant sur l'extérieur. Dubuis suggère, qu'à cette époque, l'entrée orientale a été remplacée par une nouvelle au nord située dans l'axe du futur couloir⁶. Au 2^{ème} étage, un montant de porte cintrée, apparemment percée dans la façade primitive⁷ et comprenant le trou d'une coulisse pour la barre de fermeture, a en effet été observé à cet emplacement (**fig. 25**). Ceci semble confirmer l'hypothèse d'une cage d'escalier

⁶ DUBUIS, rapport de 1969, op. cit.

⁷ Selon le panneau explicatif accompagnant le cliché pris en 1982 : « Piédroit ouest de l'arc médiéval de la 2^{ème} étape de construction, donnant à l'origine sur l'extérieur, le niveau de sol se situant alors environ 60 cm au-dessus de l'actuel. [...] ».

ajoutée au nord, centrée par rapport à la nouvelle façade. La limite du crépi à la base du montant de porte atteste en outre que le sol de l'époque se situe toujours environ 60 cm plus haut que l'actuel : les niveaux des différents étages restent de toute évidence inchangés par rapport à l'état précédent.

Plusieurs portes ont été aménagées dans l'ancienne façade orientale pour accéder aux nouvelles pièces. A cette phase de construction sont attribuées trois portes superposées : la porte (UT19) au niveau des caves (porte du local 0.4), la porte bouchée observée en 1982 au 1^{er} étage (**fig. 37**) et la porte (UT15) aujourd'hui transformée en niche au 2^e étage (**fig. 49**). Il s'agit de portes étroites au linteau cintré. Ces ouvertures sont postérieures à la phase 1, mais antérieures à la construction de l'escalier actuel dont les paliers obstruent le passage.

Les seules fenêtres clairement attribuables à cette phase de construction sont deux meurtrières : la première s'ouvre dans le mur oriental de la cave 0.5, la deuxième dans le mur nord de la pièce située au-dessus (local 1.5, **fig. 39**).

Aucune datation ne peut être proposée pour cette phase de construction faute d'éléments typologiquement datables. Une analyse dendrochronologique du plafond du local 0.5 pourrait cependant fournir une date précise ; son solivage semble en effet contemporain de la construction de l'annexe.

- La **3^e phase de construction** regroupe trois transformations dont l'insertion chronologique n'est pas clairement définie dans l'évolution générale du bâtiment. Il pourrait très bien s'agir de trois étapes d'un même chantier, ou faire partie de la phase 4.

La première transformation (**étape 3a**) concerne l'angle sud-est du bâtiment. Dubuis observe, au niveau des caves, la réfection de la base des façades et la construction du mur de refend qui sépare aujourd'hui les locaux 0.4 et 0.5.

Cette transformation ne peut être reliée à aucune des autres phases de construction. Le mur de refend ne trouve pas de répondant à l'étage supérieur, ce qui serait logique vu l'épaisseur de sa maçonnerie.

La deuxième transformation (**étape 3b**) concerne la réorganisation intérieure du bâtiment avec l'abaissement des sols des différents étages et la construction de la cage d'escalier actuelle.

La cage d'escalier est le premier élément architectural qui a été mis en place. Son mur occidental semble être contemporain à une réfection (reparementage intérieur ?) du mur sud du bâtiment au moins au niveau des caves : dans le local 0.3, le caractère des deux maçonneries qui respectent déjà le niveau abaissé du sol est en effet sensiblement différent de celui des parois ouest et nord.

Cette transformation pourrait être contemporaine de la phase 3a et faire partie d'un chantier incluant l'assainissement de tout le mur amont (sud) de la cure.

L'insertion de la voûte dans la cave 0.3 n'est possible qu'après l'abaissement du sol et après la construction de la cage d'escalier et de la cloison du couloir. Il s'agirait ici d'une étape ultérieure de construction (**étape 3c**). Selon Dubuis, le mur du couloir n'est en effet pas lié à la cage d'escalier, mais plus récent.

Toujours au niveau des caves, la voûte actuelle du couloir pourrait avoir été construite en deux étapes. Ceci expliquerait le rythme de 2 fois 3 voûtains à ogives séparés par l'épaisseur de l'ancien mur de façade. Les trois voûtains sud pourraient appartenir à l'étape 3c, les trois voûtains nord à la phase 4. Un décrépiage des parois permettrait de tirer au clair cette hypothèse.

- Lors de la **4^e phase de construction**, l'édifice atteint son volume final. La maison est agrandie vers le nord par l'ajout d'un corps de bâtiment de 5,40 m de largeur. Cet agrandissement est parfaitement visible en façade ouest (**fig. 2** : maçonnerie C et **fig. 3**). Sur un socle en maçonnerie qui comprend le niveau des caves avec la porte principale et le couloir voûté (peut-être seulement les 3 voûtains nord qui complètent les voûtains préexistants au sud), les deux étages semblent avoir été construits en madrier dans la partie est (chambre boisée) et en pierre dans la partie ouest (cuisine avecâtre). Cette hypothèse se base sur une observation faite dans la chambre peinte du 1^{er} étage (local 1.6). Du côté

nord, et probablement aussi du côté est, le mur maçonné (épaisseur 10 cm) double en effet une paroi en madrier aux joints parfaitement ajustés (**fig. 41a et b**). Ces parois en madrier devaient être, dans un premier temps, apparentes sur leurs faces intérieure et extérieure. Du côté sud, la sablière rainurée du plafond et la sablière basse correspondante visible au sol attestent d'une ancienne boiserie (**fig. 39 et 40**). Celle-ci devait doubler la façade du bâtiment préexistant avant d'être démontée et remplacée par le crépi peint visible aujourd'hui.

La limite occidentale de la chambre boisée n'est pas claire : y a-t-il toujours eu un couloir entre la chambre et la cuisine à l'ouest ? La chambre boisée occupait peut-être tout l'espace jusqu'au local maçonné contenant l'âtre. L'ouverture bouchée visible sur une ancienne image à côté de l'ancienne porte pourrait en effet correspondre à l'ouverture de chargement d'un ancien poêle de la chambre boisée (**fig. 29**).

Les solives moulurées du plafond sont contemporaines de la chambre boisée. Le mur sud du couloir et le crépi peint cachent en effet les moulures plus anciennes du plafond.

L'agrandissement du bâtiment du côté nord pourrait dater de 1584, date incisée dans l'une des solives de la chambre sud-est du premier étage (local 1.4). Une étude stylistique des moulures du solivage de la salle peinte (local 1.6) et une datation dendrochronologique du madrier permettraient peut-être une meilleure datation de cette phase de construction.

- La **5^e phase de construction** concerne non seulement l'intérieur du bâtiment mais probablement aussi les façades. Elle comprend le doublage de l'angle nord-est, en madrier, par une maçonnerie, ainsi que la mise en place des couloirs voûtés au 1^{er} et au 2^{ème} étage, avec les voûtes contiguës dans la cage d'escalier. La voûte en berceau du 1^{er} étage, le voûtain du palier entre le 1^{er} et le 2^{ème} étage et la voûte en éventail au sommet de l'escalier se distinguent par des médaillons au cadre mouluré en stuc (**fig. 22, 23 et 24**).

Ce réaménagement de l'ancienne cure pourrait être contemporain du décor peint sur le doublage de l'ancienne chambre en madrier (local 1.6) daté de 1627 au pied du crucifix⁸.

- **La grange** jouxtant l'ancienne cure est probablement construite sur les restes d'une maison, selon les observations de Dubuis. Cette bâtisse s'élevait sur un plan carré (8 m de côté) et se distinguait par des murs massifs de 80 cm d'épaisseur. A l'intérieur, des caves voûtées (à croisement et en berceau surbaissé) subsistent encore en 1969. Dubuis suggère une datation de cette ancienne maison au XVII^e siècle. Notons que sa façade nord est parfaitement alignée sur la façade de l'ancienne cure après son dernier agrandissement.

⁸ CASSINA, rapport 1984, op. cit.

III Description ponctuelle des parties significatives de la maison

3.1 Les façades

Les façades, bien que crépies, montrent encore l'histoire du bâtiment. Les étapes d'agrandissement sont marquées dans l'enduit par des joints en négatif qui soulignent les anciens chaînages d'angle et les anciens pignons. D'autres irrégularités des maçonneries sont plus difficiles à interpréter. Le ressaut au sommet de la façade ouest semble correspondre à l'arasement de la maçonnerie de la 1^e phase de construction (**fig. 4**) ; d'autres limites de maçonnerie, moins évidentes, sont visibles dans l'angle sud-est.

En 1982, les façades décrépies ont révélé un grand nombre de portes et fenêtres bouchées que l'on ne voit plus maintenant. Une seule, située au 1^{er} étage de la façade orientale et dotée d'un cadre mouluré comme les fenêtres de la façade nord, a été mise en valeur (**fig. 8**).

Plusieurs types de fenêtres sont repérables sur les quatre façades. Tous se rapportent au plus tôt à la 5^e phase de construction, puisqu'ils se trouvent aussi dans la façade la plus récente (**fig. 9**) :

- Le type de fenêtre le plus caractéristique comporte un cadre mouluré en stuc (deux tores intercalés de trois filets), avec battue du côté externe ou interne (**fig. 10**). Il est présent en façade nord (niveau des caves et 1^{er} étage), en façade est (1^e étage, fenêtre bouchée, avec battue du côté externe) et en façade sud (1^{er} et 2^e étage). Ce type de fenêtre est probablement contemporain de la phase 5 (1^e moitié XVII^e siècle).

- La meurtrière à la base de la façade sud, dotée de montants en tuf, un linteau et une tablette en dalles, peut être attribuée à la phase 3.

- Un grand nombre de fenêtres ont un simple cadre en ciment faisant saillie de 1 à 2 cm sur la façade crépie. Elles datent probablement d'une rénovation du XIX^e siècle.

- D'autres fenêtres sont simplement soulignées d'un cadre peint en gris. L'une d'elles comporte une battue.

- Des fenêtres toutes simples (maçonnées et crépies) sont attestées en façade nord, au niveau des caves (partie ouest) elles remplacent des ouvertures plus anciennes.

- La porte d'entrée de la façade orientale est dotée d'un cadre en tuf chanfreiné.

3.2 Les locaux

Remarque générale : la numérotation des locaux et les numéros désignant certains éléments se réfèrent aux plans (**fig. 52 à 54**).

Local 0.1 : couloir voûté

Voûte composée de deux groupes de 3 voûtains à ogives séparés par un voûtain en berceau à l'emplacement de l'ancienne façade nord du bâtiment primitif.

Paroi ouest : alignement irrégulier dû au percement et la reprise d'anciens murs ? Sommet de la maçonnerie primitive : 60 cm sous la base du voûtain (**fig. 12**).

Sous l'escalier : le mur sud semble lié aux parois ouest et est de la cage d'escalier. La porte d'accès au petit réduit est aménagée sous le voûtain du couloir (**fig. 14**). Les marches sont soutenues par une maçonnerie en encorbellement prise dans les parois de la cage d'escalier. Les contremarches étaient dotées de trous d'aération (bouchés actuellement) (**fig. 13**).

Local 0.2 : sacristie actuelle

Paroi sud (non crépie) : la niche (UT6 du local contiguë 0.3) ne semble pas remplacer une ancienne ouverture.

Paroi ouest : un canal de cheminée d'origine dans le mur a été observé en 1977, lors de l'aménagement de la sacristie (**fig. 15**, suite du conduit de cheminée cf. **fig. 28**).

Local 0.3 : cave voûtée

Phase 1 : les murs ouest et nord sont chaînés et appartiennent au bâtiment primitif. Leur ressaut de fondation, situé 60 cm au-dessus du sol actuel, marque le niveau de sol contemporain (**fig. 16**). Une porte (UT1) est aménagée dès l'origine dans l'angle nord-ouest (**fig. 17 et 18**), ainsi qu'une meurtrière (UT4) dans la paroi nord.

Phase 3 : reappareillage de la paroi sud avec l'ouverture de la meurtrière (UT2) et construction de la cage d'escalier à l'est. La voûte en berceau est, au plus tôt, contemporaine de la cage d'escalier.

UT1- porte

Paroi ouest. Largeur : 92 cm (**fig. 17 et 18**).

Montant sud : en blocs de tuf. Montant nord : formé par le parement du mur nord. Seuil et linteau : dalles non taillées dont les extrémités sont prises dans les maçonneries nord et sud ; le seuil situé à la même hauteur que le ressaut de fondation des murs nord et ouest.

Ouverture d'origine dans la paroi ; bouchée lors de la mise en place de la voûte au plus tard.

UT2- meurtrière

Paroi sud. Largeur embrasure : 70 cm.

Montants en maçonnerie, tablette inclinée, linteau horizontal (dalle de pierre non taillée). Semble antérieure à la voûte : un petit voûtain transversal fait le lien entre le linteau et la voûte.

Ouverture d'origine dans la paroi (phase 3).

UT3- porte

Paroi est, accès actuel à la cave. Largeur : 110 cm.

Linteau arqué en maçonnerie. Montants en maçonnerie. Seuil en dalle de pierre non taillée.

Ouverture d'origine dans la paroi (**fig. 19**).

UT4- meurtrière

Paroi nord. Largeur de l'embrasure 30 cm, hauteur 50 cm, prof. 60 cm, largeur du vide 15 cm.

Tablette : à la même hauteur que le ressaut du mur, avec rebord (ajouté ?) de 10 cm de hauteur sur la tablette du côté intérieur. Linteau : dalle non taillée horizontale.

Ouverture d'origine dans la paroi.

UT5- niche (?)

Paroi nord. Largeur 30 cm, hauteur 27 cm, prof. 20 cm.

Tablette : pierre plate, au-dessus d'une poutre horizontale. Montants : en maçonnerie. Linteau : pierre plate. Ouverture éventuellement percée dans la paroi.

UT6- grande niche

Paroi nord. Largeur 143 cm, hauteur 120 cm (par rapport au sol actuel), prof. inconnue (bouchée).

Linteau : arc surbaissé. Montants et linteau : en maçonnerie, enduit de stuc rose, cadre chanfreiné. Aucun percement n'existe de l'autre côté de la paroi ; il doit s'agir d'une niche (fonction inconnue).

La niche perce clairement le ressaut de fondation de la paroi nord ; l'ouverture a probablement été bouchée lors de l'installation de la voûte (**fig. 20**).

Local 0.4 : salle de la tombe néolithique

Sol d'origine du local situé env. 30 cm au-dessus du sol primitif du bâtiment, soit près d'1 m au-dessus du sol actuel des caves.

UT10- porte

Paroi ouest, accès au local depuis le palier de l'escalier. Seuil : situé deux marches plus haut que le sol de la phase 1 du bâtiment.

Ouverture percée dans la façade orientale du bâtiment primitif (attribuée à la phase 2), mais antérieure à l'aménagement de la cage d'escalier (phase 3) dont le palier obstrue la porte et nécessite l'aménagement de quelques marches.

UT11- meurtrière

Paroi sud. Largeur de l'embrasure 78 cm, hauteur 90 cm.

Cadre extérieur en tuf et dalles de pierre. Ouverture d'origine dans la paroi (phase 3).

Local 0.5 : cave orientale du milieu

Plafond : solivage avec entrevous maçonnés sur un coffrage (négatifs de bois bien visibles).

Sol : l'ancien niveau devait se situer 60 cm plus haut que le sol du couloir actuel.

Le mur ouest et la porte UT7 attribués à la phase 1. Les murs nord et est avec la niche UT8 et la fenêtre UT9, ainsi que le plafond attribués à la phase 2. Le mur sud attribué à la phase 3 (selon Dubuis).

UT7- porte

Paroi ouest. Largeur d'origine 100 cm.

Linteau cintré. Encadrement en blocs de tuf taillés, chanfreinés du côté est (extérieur). Seuil primitif situé 60 cm plus haut que l'actuel (**fig. 21**).

Ouverture d'origine dans le mur. Les montants retaillés après-coup pour rendre l'embrasure plus large ; le linteau abaissé pour recevoir les voûtains du couloir.

UT8- niche

Paroi nord. Dimensions: 35 x 48 cm. Tablette située 100 cm au-dessus du sol.

Linteau et tablette en pierres. Selon Dubuis, il s'agit d'une ancienne meurtrière.

UT9- meurtrière

Paroi est. Dimensions de l'embrasure : 110 x 75 cm.

Meurtrière à embrasure arquée. Tablette inclinée probablement moderne.

Local 1.1 : couloir du 1^{er} étage

Voûte en berceau, avec médaillon circulaire en stuc (**fig. 22 et 23**) dans la partie la plus récente du bâtiment. Deux voûtes en ogives couvrent le palier menant au 2^e étage, le voûtain oriental avec un médaillon en stuc.

Local 1.2 : cuisine du 1^{er} étage

Plafond sur solivage avec couvre-joints moulurés ; les extrémités des solives posées sur des corbeaux au nord et au sud.

La cheminée adossée à la paroi occidentale (cf. plan et **fig. 28**) semble doubler le canal de fumée remontant depuis le niveau des caves (local 0.2, sacristie). La cheminée actuelle est moderne.

Épaisseur du mur nord : 90 cm. Les photos de 1982 montrent que les fenêtres actuelles remplacent des ouvertures plus anciennes et que les autres parois ont subi maintes transformations (**fig. 26 à 29**).

Local 1.3 : chambre sud-ouest, réception du musée

Espace partagé en trois locaux avant la restauration. Plafond de la partie sud : poutres et planches moulurées probablement en remploi. Plafond de la partie nord : avec trois entrevous maçonnés indiquant l'emplacement d'une ancienne cloison.

Lors des travaux de 1982, plusieurs ouvertures bouchées sont apparues dans le mur nord (**fig. 30 et 31a et b**) et dans le mur ouest. Dans ce dernier étaient notamment visibles l'embrasure d'une ancienne porte (**fig. 32** : face intérieure, **fig. 2 et 3** : face côté façade) flanquée d'une ancienne fenêtre à coussiège (= banquette maçonnée dans l'embrasure de la fenêtre, **fig. 32 et 33**).

Local 1.4 : chambre sud-est du 1^{er} étage

Sol : situé 57 cm plus haut que dans le couloir et dans la chambre contiguë (local 1.5). Cette hauteur correspond au niveau primitif du 1^{er} étage.

Plafond : solives moulurées soutenant un plancher en bois ; situé à la même hauteur que le plafond des locaux voisins. Inscription sur une solive (3^{ème} depuis l'est) comportant la date 1584.

Parois : la rainure dans la face inférieure des solives de rive ouest et est indique que cette chambre était autrefois lambrissée (**fig. 35**). La fenêtre orientale actuelle se situe plus haut que les fenêtres de la salle contiguë (local 1.5) ; ceci reflète la différence de niveau entre les sols. Restes d'un motif de paysage peint sur le montant de la fenêtre bouchée (UT14, **fig. 36**).

Dans la paroi ouest, près de l'angle sud, une porte arquée a été découverte lors des travaux de 1982. Elle se situe au-dessus de la porte de la cave 0.4 et sous la porte bouchée de la salle 2.4 (**fig. 37**).

UT14 fenêtre

Paroi est. Ouverture bouchée, sans contrecœur (tablette à 70 cm du sol). Embrasure intérieure conservée sous forme de niche, avec reste d'un décor peint sur le montant nord (**fig. 35 et 36**).

Local 1.5 : chambre est centrale du 1^{er} étage

Plafond à entrevous maçonnés. Les entrevous plus étroits et plus hauts de la partie sud conservent le souvenir de l'ancienne subdivision du local encore visible sur les plans. Deux solives sont doublées par une poutre supplémentaire.

Fenêtre sud : aménagée dans l'ancienne cheminée UT13.

UT13 ancienne cheminée

Paroi est, près de l'angle sud-est. Le chevêtre du plafond indique l'emplacement du canal de fumée et correspond au sommet de l'ancienne hotte (**fig. 38**).

Local 1.6 : chambre nord-est du 1^{er} étage

Parois : du côté nord et est la paroi était en madrier à l'origine (visible du côté nord, au-dessus de la paroi crépie, **fig. 41a et b**). Du côté sud, la poutre rainurée au plafond et la sablière correspondant au sol indiquent une ancienne cloison en bois (**fig. 39 et 40**). A l'ouest, le mur maçonné du couloir cache une partie du plafond mouluré (**fig. 41a**) : il pourrait remplacer une cloison en bois, ou réduire la surface d'un local qui, à l'origine, incluait également l'actuel couloir.

Les madriers sont ensuite doublés et les cloisons en bois remplacées par des parois en maçonnerie. Ceci est clairement visible à l'intérieur (à l'extérieur, cette hypothèse doit encore être confirmée). L'intérieur est ensuite décoré de peintures figuratives (datées sur la paroi nord de 1627). La construction de l'annexe en madrier doit donc être antérieure à 1627.

Épaisseur des parois nord et est : 55 cm, dont 10 cm de doublage maçonné à l'intérieur (épaisseur du mur nord de la cuisine contiguë 90 cm).

Plafond : contemporain des parois en madrier.

UT11 niche

Paroi sud, près de l'angle sud-est. Dimensions : largeur 45 cm, hauteur 50 cm, tablette à 80 cm du sol. Ancienne armoire murale (?) avec battue et crochet de fermeture pour un volet (**fig. 40**).

UT12 fenêtre

Paroi nord. Ancienne ouverture dotée d'une embrasure décorée de motifs ornementaux transformée en armoire murale, avec supports en stuc pour trois étagères (**fig. 41a**).

Local 2.1 : couloir du 2^e étage

Au-dessus de l'escalier : voûte à éventail avec médaillon central ; moulure identique à celle du médaillon du couloir au 1^{er} étage (**fig. 44**) et du palier d'escalier entre le 1^{er} et le 2^{ème} étage.

Au-dessus du couloir : voûte à ogives (**fig. 43**).

Local 2.2 : chambre nord-ouest du 2^e étage

Pièce entièrement boisée. Planches simples (sans moulure) avec couvre-joints. A l'origine, la chambre était accessible depuis le couloir, comme indiqué sur le plan ; la porte avec son ancien cadre profilé est aujourd'hui transformée en armoire murale (**fig. 45**).

Ouverture de chargement du poêle percée dans la boiserie.

Local 2.3 : chambre sud-ouest du 2^e étage

Local regroupant deux anciennes chambres boisées (solives et couvre-joints moulurés) : une plus grande au sud, et une plus étroite (largeur 1,50 m) au nord (**fig. 46**). L'emplacement de l'ancienne cloison est indiqué par un changement du plafond et du plancher.

Plafond de la partie sud : Médaillons à motifs géométriques et floraux, différents les uns des autres, sur toutes les faces de chaque solive, à mi-longueur (**fig. 47**). Inscription sur la 3^e solive depuis le sud comportant la date : 1638.

Plafond de la partie nord : solives non moulurées avec entrevous maçonnés.

Local 2.4-5 : salle sud-est du 2^e étage

Local regroupant deux chambres de taille similaire ; le traitement différent du plafond reflète l'ancienne subdivision (**fig. 48**).

Plafond de la moitié nord : plafond avec décor peint daté du 1^{er} tiers ou 2^e quart du XVIII^e siècle⁹.

Plafond de la moitié sud : solives moulurées soutenant un plancher avec couvre-joints moulurés. Négatif d'une hotte de cheminée indiqué par la présence d'un chevêtre (canal de fumée bouché).

UT15 porte

Paroi ouest, près de l'angle sud-ouest. Porte arquée, cadre recouvert de stuc (largeur du vide env. 1 m). Embrasure conservée sous forme de niche (**fig. 49**).

Porte percée dans le mur primitif (attribuée à la phase 2) ; certainement antérieure à la construction de la cage d'escalier dont le palier la coupe à mi-hauteur.

Local 3 : combles

Pignon occidental : le ressaut correspond au pignon de la toiture après l'ajout de l'annexe est (phase 2). La fenêtre sous le faîte est contemporaine du pignon actuel (**fig. 50**). A droite de celle-ci, est visible l'arrachement de l'ancien mur constituant la façade avant l'agrandissement du bâtiment vers le nord.

Pignon oriental : au sud du local des archives, reste de la hotte de cheminée de la salle 2.5 (**fig. 51**).

⁹ Cassina, rapport 1984, op cit.

IV Documentation graphique

Figures 1 à 11 : images des façades
Figures 12 à 51 : images de l'intérieur
Figures 52 à 54 : plans du niveau des caves, du 1^{er} et du 2^e étage

Crédit d'image : sauf indication contraire, bureau TERA, Sion.



Fig. 1 Ancienne cure, façade ouest avec l'ancienne grange et la tourelle des latrines (1968).
Le ressaut du mur à mi-hauteur de la fenêtre supérieure, cache l'arasement du bâtiment primitif (phase 1).
Archives SBMA.



Fig. 2 Ancienne cure, façade ouest, durant les travaux de rénovation (1982).
A: maçonnerie de la phase 1 délimitée latéralement par des chaînages d'angle.
B: pignon de toiture attribué à la phase 2.
C: agrandissement nord correspondant à la phase 4.
Archives SBMA.



Fig. 3 Ancienne cure, relevé de la façade ouest avant le décrépiage (1976).
Archives SBMA, C10, no 2'401, documentation de terrain 1981-1982, relevé I.



Fig. 4 Ancienne cure, façade ouest (2011).
Le décrochement horizontal sous l'ancien pignon, indique le sommet de la maçonnerie de la phase 1.



Fig. 5 Ancienne cure, façade sud, avant les travaux de rénovation (1981).
Archives SBMA.



Fig. 6 Ancienne cure, façade est, avant les travaux de 1981.
Archives SBMA.



Fig. 7 Ancienne cure, façade est, lors des travaux de rénovation (1982).
Derrière le montant central de l'échafaudage, l'ancienne chaîne d'angle du bâtiment après le premier agrandissement (phase 2).
Archives SBMA.

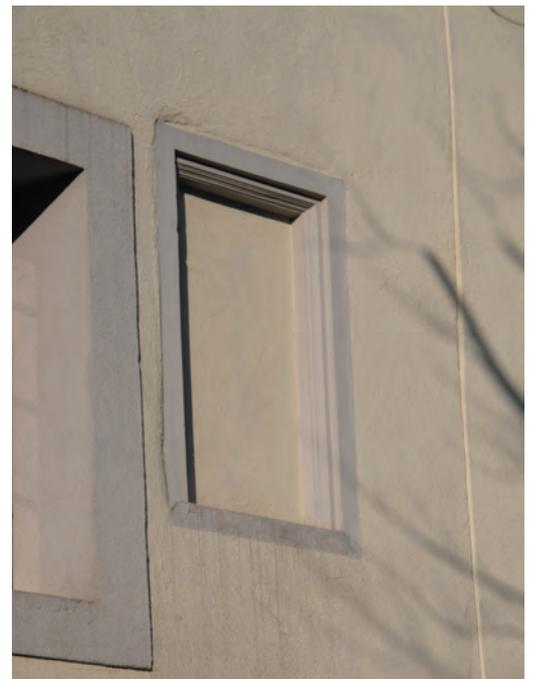


Fig. 8 Ancienne cure, façade est (2011).
Fenêtre au cadre mouluré au 1er étage (ici avec battue du côté extérieur). Des fenêtres de ce type ont été repérées sur toutes les façades.



Fig. 9 Ancienne cure, façade nord (2011).
La forme et la taille des fenêtres est différente
selon l'époque de leur réaménagement.



Fig. 10 Ancienne cure, façade nord, lors des travaux de rénovation
(1981).
Détail d'une fenêtre au cadre mouluré (chaufferie, local 0.6).
Archives SBMA.



Fig. 11 Ancienne cure, façade nord, avant les tra-
vaux de rénovation (1981).
Porte d'entrée au cadre chanfreiné. L'ouverture était
alors protégée d'un avant-toit.
Archives SBMA.



Fig. 12 Ancienne cure, niveau des caves (couloir 0.1) vu vers le sud (2011).
Le voûtain en berceau au premier plan correspond à l'emplacement de l'ancienne façade nord. Il est suivi du deuxième groupe de voûtain d'ogives.



Fig. 13 Ancienne cure, niveau des caves (couloir 0.1), local sous l'escalier vu vers le sud (2011).
Les marches sont soutenues par des dalles en encorbellement prises dans les parois de la cage. Des trous d'aération (bouchés) étaient aménagés dans les contremarches.



Fig. 14 Ancienne cure, niveau des caves (couloir 0.1), local sous l'escalier vu vers le nord (2011).
Ce petit local était doté d'étagères (restes des supports en stuc contre les parois nord et sud). A droite et au-dessus de la porte apparaît le crépi lissé de la voûte du couloir.



Fig. 15 Ancienne cure, sacristie (local 0.2), paroi ouest avant les travaux de rénovation (1977).
Conduit de cheminée (bouché).
Archives SBMA.



Fig. 16 Ancienne cure, cave voûtée (local 0.3), vue vers le sud (2011).
La voûte est ancrée postérieurement dans la paroi ouest (à droite). Le ressaut de fondation de cette paroi indique la hauteur du sol primitif.



Fig. 17 Ancienne cure, cave voûtée (local 0.3), paroi ouest, porte UT1 (2011).
On distingue le seuil de la porte (une grande dalle) et le montant sud en blocs de tuf (à gauche).



Fig. 18 Ancienne cure, cave voûtée (local 0.3), paroi ouest, porte UT1 (1982).
Au-dessus de l'extrados de la voûte, on distingue le linteau de la porte formé par une grande dalle (flèche).
Archives SBMA.



Fig. 19 Ancienne cure, cave voûtée (local 0.3), paroi est avec la porte UT3 (2011). Mur et porte sont contemporains de la voûte. La liaison avec la cage d'escalier (à droite) n'est pas visible.

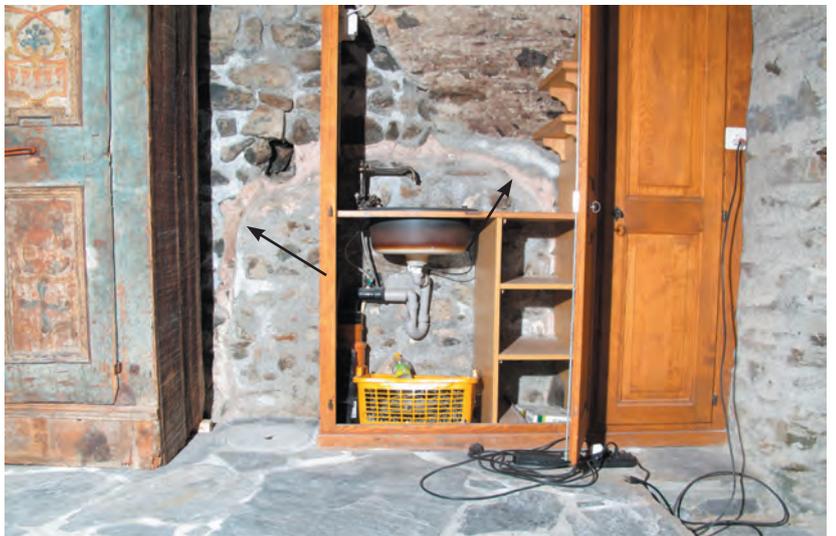


Fig. 20 Ancienne cure, cave voûtée (local 0.3), paroi nord avec la niche UT6 (2011). Percée dans le mur et habillée de stuc rose (flèches), la niche n'apparaît pas dans la face nord du mur.



Fig. 21 Ancienne cure, cave orientale (local 0.5), paroi ouest avec la porte UT7 (2011). Porte d'entrée primitive de la maison (phase 1), avec cadre chanfreiné du côté extérieur. L'ancien seuil était situé 60 cm au-dessus de l'actuel (à la base des piédroits en tuf). Les montants de l'ouverture ont été retaillés et le linteau abaissé lors de la construction de la voûte du couloir.



Fig. 22 Ancienne cure, couloir du 1er étage (local 1.1) vu vers le sud (2011).
Voûte en berceau avec médaillon en stuc.



Fig. 23 Ancienne cure, couloir du 1er étage (local 1.1) avant rénovation, vue vers le sud.
Archives SBMA.

Fig. 24 Ancienne cure, couloir du 1er étage (local 1.1), porte d'accès à la chambre 1.5. Relevé de 1982.
Les blocs de tuf à droite de la porte et l'arc au-dessus du linteau (flèches) constituent le cadre d'une ancienne ouverture arquée (phase 1).
Archives SBMA, C10, no 2'401, documentation de terrain 1981-1982, relevé 18.).

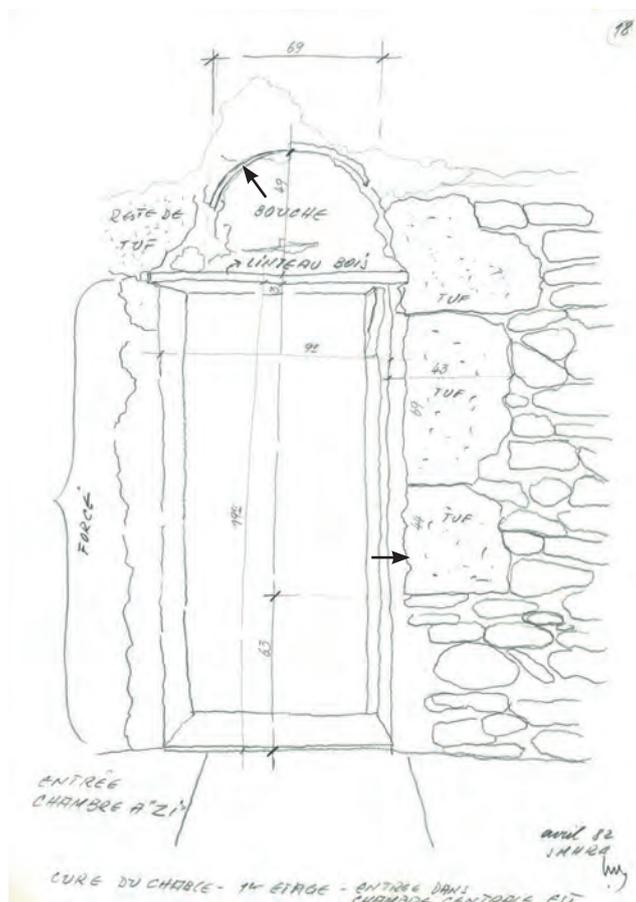




Fig. 25 Ancienne cure, couloir du 1er étage (local 1.1), paroi ouest lors des travaux de rénovation (1982). Montant de porte (?) probablement percé dans l'ancienne façade nord du bâtiment (phase 2). La base du crépi, à 60 cm du sol actuel, indique son appartenance à l'une des phases qui précèdent la construction de la cage d'escalier et des couloirs actuels. Archives SBMA.



Fig. 26 Ancienne cure, cuisine (local 1.2), paroi nord lors des travaux de rénovation (1982). Deux anciens montants de fenêtre (flèches) témoignent du déplacement de cette ouverture. Archives SBMA.



Fig. 27 Ancienne cure, local 1.2 (cuisine), paroi sud lors des travaux de rénovation (1982). On distingue la densité des transformations dont cette ancienne façade a fait l'objet. Une ancienne porte (A) est remplacée par une niche (B) dont l'ouverture a été réduite par le montant (C) avant la construction du conduit de cheminée. Archives SBMA.



Fig. 28 Ancienne cure, cuisine (local 1.2), paroi ouest lors des travaux de rénovation (1982). Au centre de l'image, l'ancien conduit de cheminée remontant depuis l'étage inférieur (sacristie), encore visible sur les anciens plans. A gauche (derrière le jalon), une ancienne ouverture (ou niche) antérieure au niveau du sol actuel. Archives SBMA.



Fig. 29 Ancienne cure, cuisine (local 1.2), paroi est lors des travaux de rénovation (1982). La porte au centre de l'image semble avoir été transformée en armoire (supports latéraux en stuc pour des étagères) avant d'être réouverte en 1982. La niche à gauche pourrait avoir servi d'ouverture de chargement pour un fourneau. Archives SBMA.



Fig. 30 Ancienne cure, réception (local 1.3), paroi nord lors des travaux de rénovation (1982). Face intérieure de l'ancienne façade nord du bâtiment primitif (phase 1). La paroi comprend des traces de nombreuses transformations. La figure 27 montre l'autre face du mur. Archives SBMA.



Fig. 31a Ancienne cure, réception (local 1.3), paroi nord lors des travaux de rénovation (1982). Détail d'une ancienne porte (?) à droite de la niche. On reconnaît le montant en blocs de tuf, le linteau arqué, lui aussi en blocs de tuf, et le seuil situé 60 cm au-dessus du sol actuel. Archives SBMA.

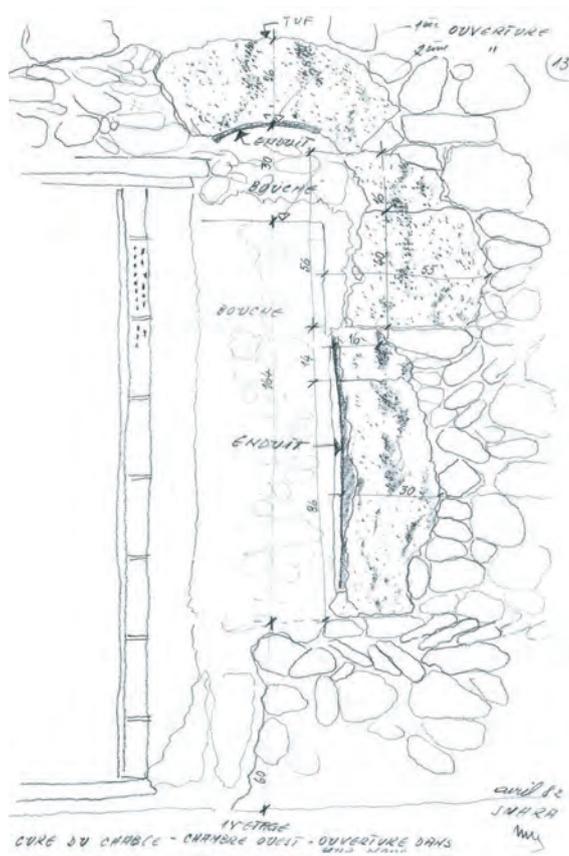


Fig. 31b Ancienne cure, réception (local 1.3), paroi nord. Relevé archéologique de l'ancienne ouverture représentée sur l'image fig. 31a. Archives SBMA, C-10, no 2'401, documentation de terrain 1981-1982, relevé 13.



Fig. 32 Ancienne cure, réception (local 1.3), paroi ouest (2011).
La niche à droite cache l'embrasure d'une ancienne porte dont le cadre est visible en façade (voir fig. 1a).

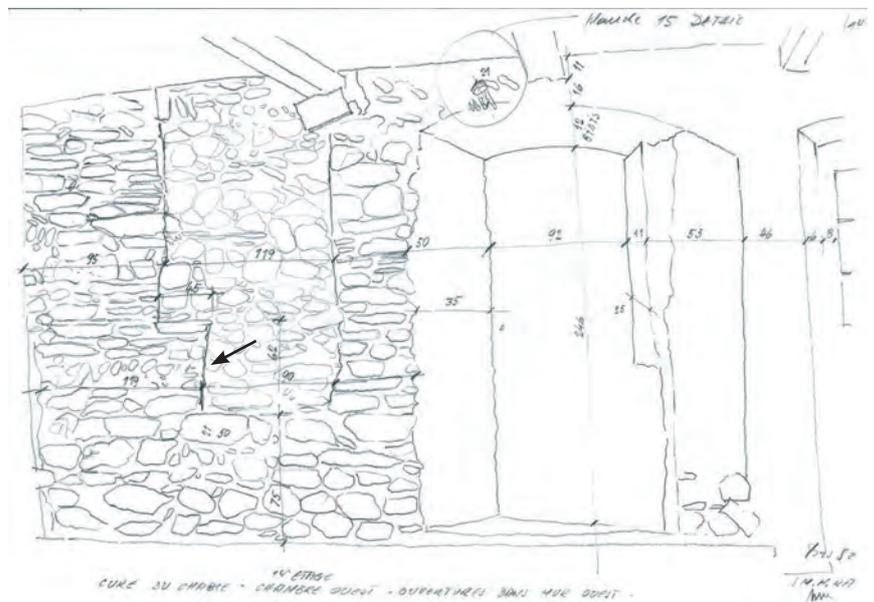


Fig. 33 Ancienne cure, réception (local 1.3), paroi ouest.
Relevé archéologique montrant une ancienne fenêtre à coussiège latéral (flèche). Des traces de cette ouverture sont visibles en façade (voir fig. 2).
Archives SBMA, C10, no 2'401, documentation de terrain 1981-1982, relevé 14.

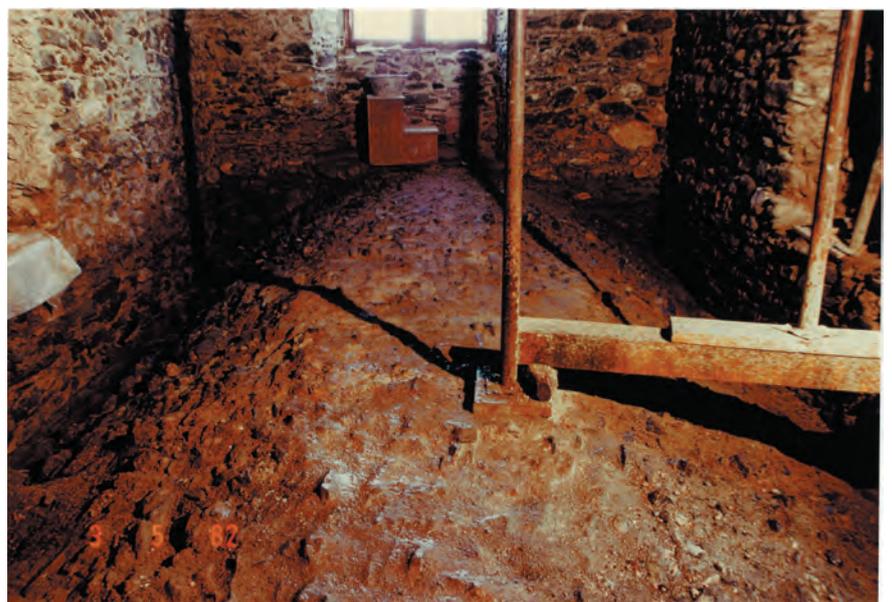


Fig. 34 Ancienne cure, réception (local 1.3 vu vers le sud), état avant la pose du sol (1982). Extrados de la voûte de la cave sous-jacente. Une trappe aménagée dans le sol actuel du local permet d'en voir une petite partie.
Archives SBMA.



Fig. 35 Ancienne cure, salle datée de 1584 (local 1.4), paroi est (2011). La poutre de rive, rainurée sur sa face inférieure, a conservé les traces d'une ancienne boiserie. La fenêtre actuelle (XIXe siècle ?) remplace une fenêtre plus ancienne.



Fig. 36 Ancienne cure, salle datée de 1584 (local 1.4), paroi est, fenêtre UT14 (1982). Détail de l'ancienne fenêtre transformée en niche (montant nord). Fragment de paysage romantique montrant deux personnages devant un grand bâtiment doté d'une arcade au rez-de-chaussée. Archives SBMA.

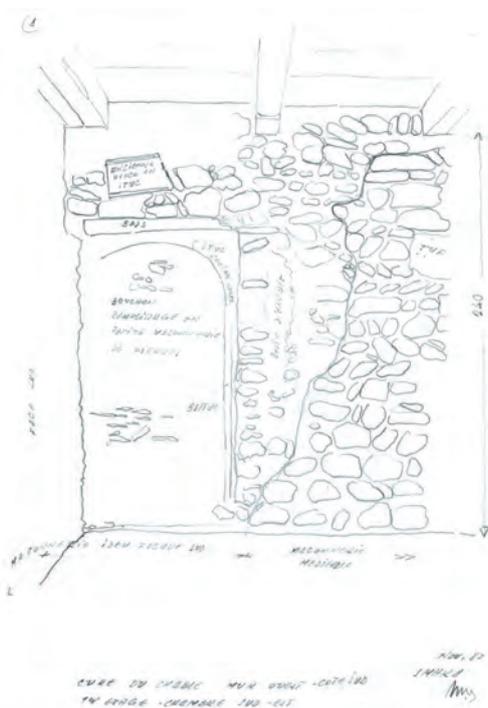


Fig. 37 Ancienne cure, salle datée de 1584 (local 1.4), paroi ouest. Relevé archéologique montrant l'ancienne porte arquée percée près de l'angle sud-ouest du local (phase 2). Ouverture antérieure à l'escalier dont le palier la coupe à mi-hauteur. Archives SBMA, C10, no 2'401, documentation de terrain 1981-1982, relevé 1.



Fig. 38 Ancienne cure, salle orientale (local 1.5), angle sud-est (2011). La hotte de cheminée UT13 a été remplacée par un conduit moderne. Le chevêtre au plafond est le seul vestige qui témoigne de cet ancien aménagement.



Fig. 39 Ancienne cure, salle peinte (local 1.6), paroi sud, lors des travaux de restauration (1982). Le crépi devait cacher la meurtrière (flèche) aménagée dans l'ancienne façade nord du bâtiment agrandi (phase 2). Les autres ouvertures (bouchées) percent le crépi et sont plus récentes. Archives SBMA, rapport de l'atelier de restauration Saint-Dismas.



Fig. 40 Ancienne cure, salle peinte (local 1.6), niche UT11 près de l'angle sud-est (2011). Détail de la niche. La battue du cadre et le crochet métallique indiquent qu'elle pouvait être fermée.

Fig. 41a Ancienne cure, salle peinte (local 1.6), paroi nord (2011).
Le décor de 1627 est peint sur une maçonnerie qui couvre une ancienne paroi en madrier.
La fenêtre (UT12) à gauche, a été transformée en armoire. Les supports d'étagères en stuc couvrent le décor peint de l'embrasure.



Fig. 41b Ancienne cure, salle peinte (local 1.6), paroi nord (2011).
Détail montrant la paroi primitive en madrier.
Au sommet de la maçonnerie apparaît le bord d'une troisième poutre.



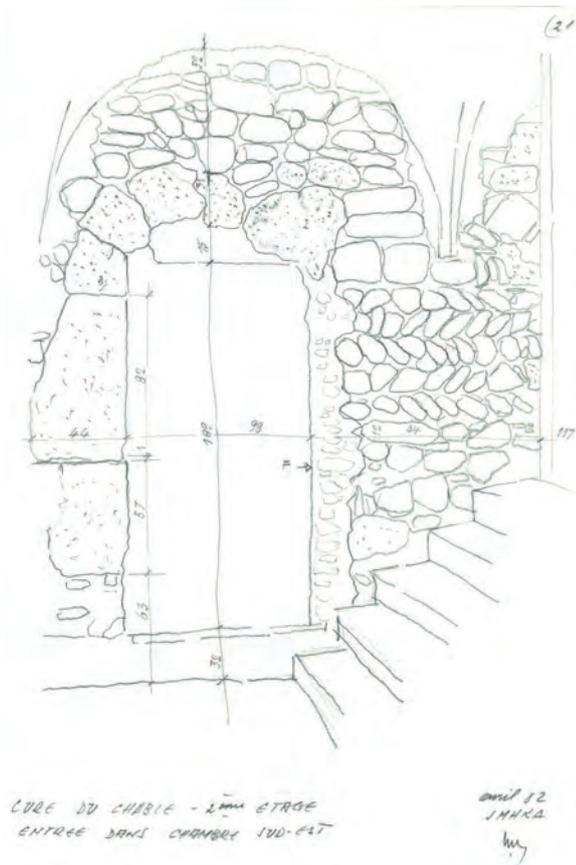


Fig. 42 Ancienne cure, couloir du 2e étage (local 2.1), paroi est (1982). Relevé archéologique montrant la porte de la chambre sud-est (local 2.4). À gauche et au-dessus de l'ouverture actuelle sont visible le montant et le linteau arqué en blocs de tuf d'une ancienne porte (phase 1 ?). Archives SBMA, C10, no 2'401, documentation de terrain 1981-1982, relevé 21.



Fig. 43 Ancienne cure, couloir du 2e étage (local 2.1) vu vers le sud, avant travaux de rénovation. Archives SBMA.



Fig. 44 Ancienne cure, couloir du 2e étage (local 2.1), palier montant vers la loggia (2011). Voûte en éventail avec médaillon central en stuc.

Fig. 45 Ancienne cure, chambre nord-ouest (local 2.2), angle sud-est (2011). La porte primitive (à gauche) a été transformée en armoire lors de son remplacement par l'actuelle ouverture.



Fig. 46 Ancienne cure, salle sud-ouest (local 2.3), angle nord-est (2011). La salle regroupe deux anciennes pièces. L'emplacement de l'ancienne cloison est indiqué par des différences au niveau du plancher et du plafond.



Fig. 47 Ancienne cure, salle sud-ouest (local 2.3), plafond vu vers le nord-est (2011). Détail des solives moulurées. A droite du médaillon avec le sigle IHS (premières lettre de JESUS en alphabet grecque) est incisée la date « 1638 » (3e solive depuis le sud).





Fig. 48 Ancienne cure, salle sud-est (local 2.4-5), plafond vu vers l'est (2011). La salle regroupe deux anciennes pièces. L'emplacement de l'ancienne cloison est indiqué par des différences au niveau du plafond. Plafond peint (2e quart du XVIIIe ?).



Fig. 49 Ancienne cure, salle sud-est (local 2.4-5), paroi ouest (2011). La niche dans l'angle sud-ouest est aménagée dans l'embrasure d'une ancienne porte arquée (UT15) percée probablement lors de la deuxième phase de construction (phase 2).

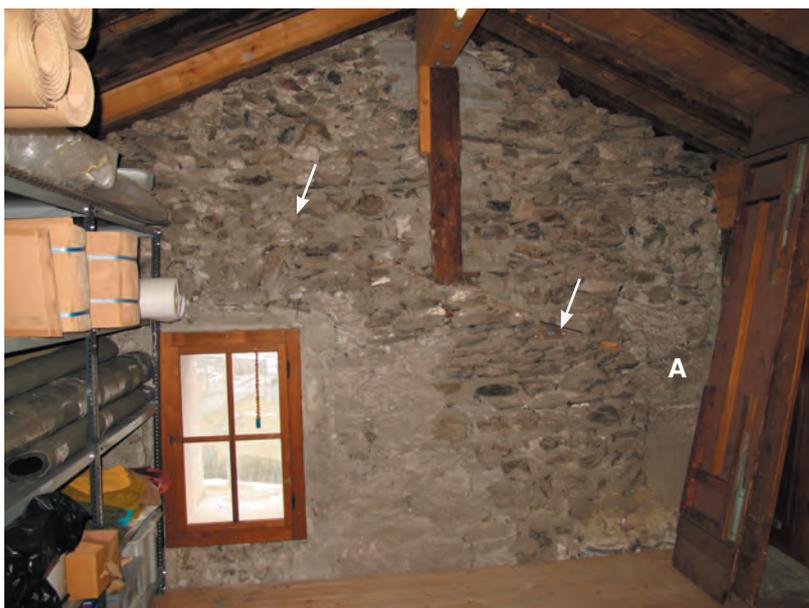


Fig. 50 Ancienne cure, combles (local 3), pignon ouest (2011). Le ressaut (flèches) correspond au pignon du toit construit lors de la phase 2. La fenêtre perce le pignon ancien et est vraisemblablement contemporaine du pignon actuel. A: emplacement de l'ancienne façade nord arrachée.



Fig. 51 Ancienne cure, combles (local 3), pignon est (2011). Vestiges de la hotte de la cheminée (flèches) de la salle sous-jacente (local 2.4-5).



Fig. 52, 53 et 54 Ancienne cure, plan des caves, du 1er et du 2ème étage. Sur les relevés figurent la numérotation des locaux et les numéros (UT) désignant certains éléments spécifiques. Les couleurs désignent les phases de construction.
rouge : phase 1
vert : phase 2
bleu foncé à claire : phases 3a, b et c
jaune : phase 4
ocre : phase 5.
Relevé de base : Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, Sion, 1980.